

# Etude urbaine concertée sur les abords du tramway T1 sur le territoire de l'EPT Est Ensemble

## Plan guide Plans ville de Noisy-le-Sec

# Planter d'abord...

## LE PLAN GUIDE

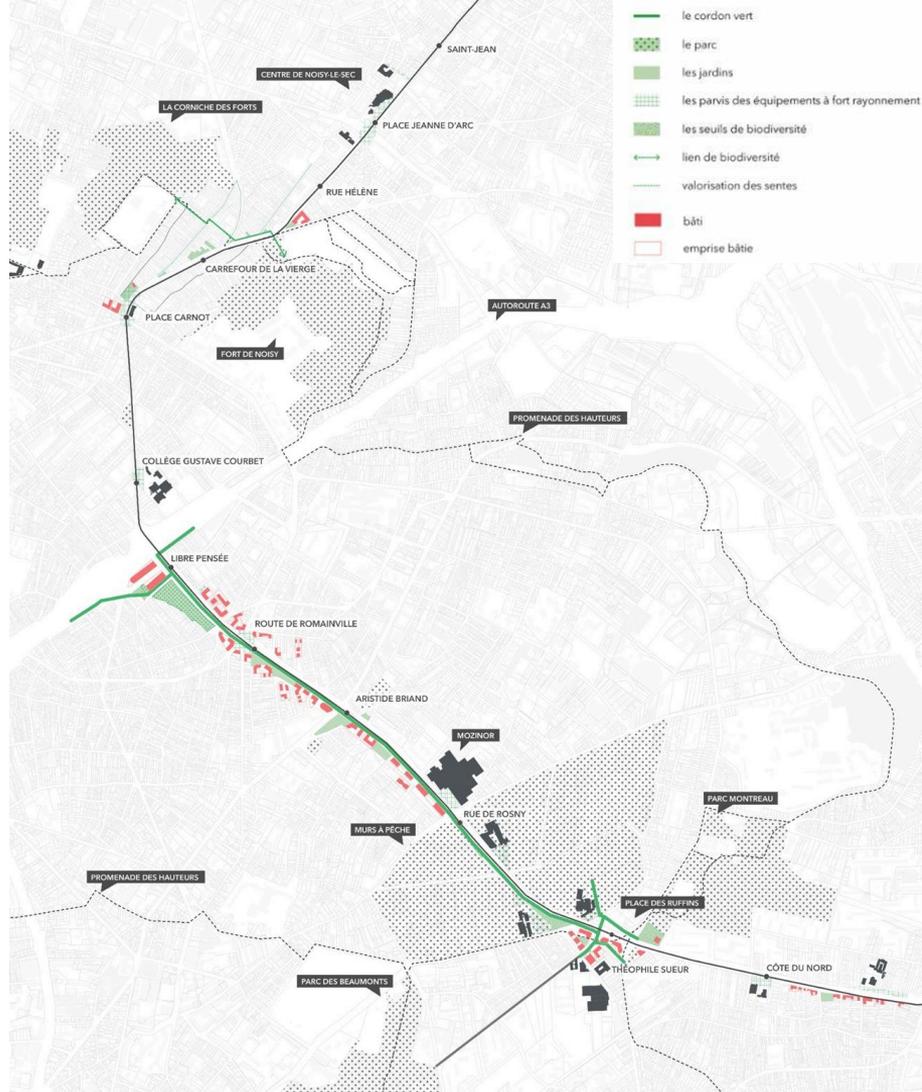
### Réparer, recoudre, engager la transition des abords du T1 sur Est Ensemble

- Poursuivre les grandes politiques publiques qui contribuent à façonner une Seine-Saint-Denis où il fait bon vivre
- Faire face au nouveau régime climatique tout en continuant de répondre aux défis socio-économiques du territoire
- Mettre en oeuvre 3 grandes ambitions issues de l'avis citoyen de la conférence citoyenne pour le climat voté en janvier 2022 :
  - un **territoire végétalisé**, aux espaces verts et conviviaux
  - un **territoire solidaire** qui s'engage pour un habitat rénové et éco-responsable
  - un **territoire qui limite l'usage de la voiture** et qui déploie les mobilités actives

### Une priorité : planter, au sens large

- Choisir les sites à sanctuariser pour la plantation avant d'identifier les fonciers constructibles
- Plusieurs figures d'espaces plantés sont installées comme socle du plan-guide : le cordon vert, un parc d'environ 2 ha, les jardins publics, les espaces verts de quartier, un chapelet d'espaces publics plantés

**Au total, 8,4 hectares d'espaces publics créés  
dont 5,5 ha d'espaces de pleine terre**



# ...Bâtir parfois

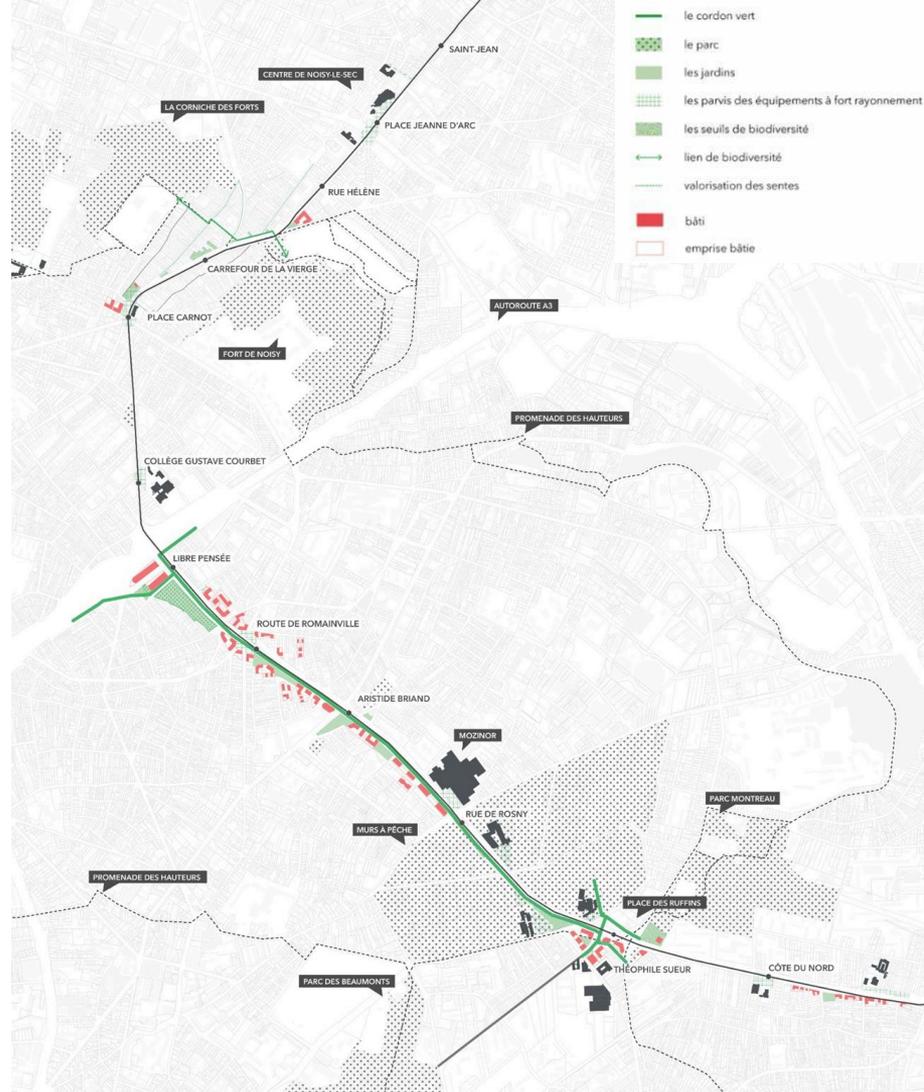
## Une programmation incluyente

**Commerces :** une approche circonstanciée

**Développement économique :** a minima conforter l'existant et le développer dès que cela est possible

**Habitat :** aménager d'abord pour les habitants déjà là en leur permettant de poursuivre sur le territoire leurs parcours résidentiel

**Equipements et services :** conforter un chapelet d'équipements et de services existants

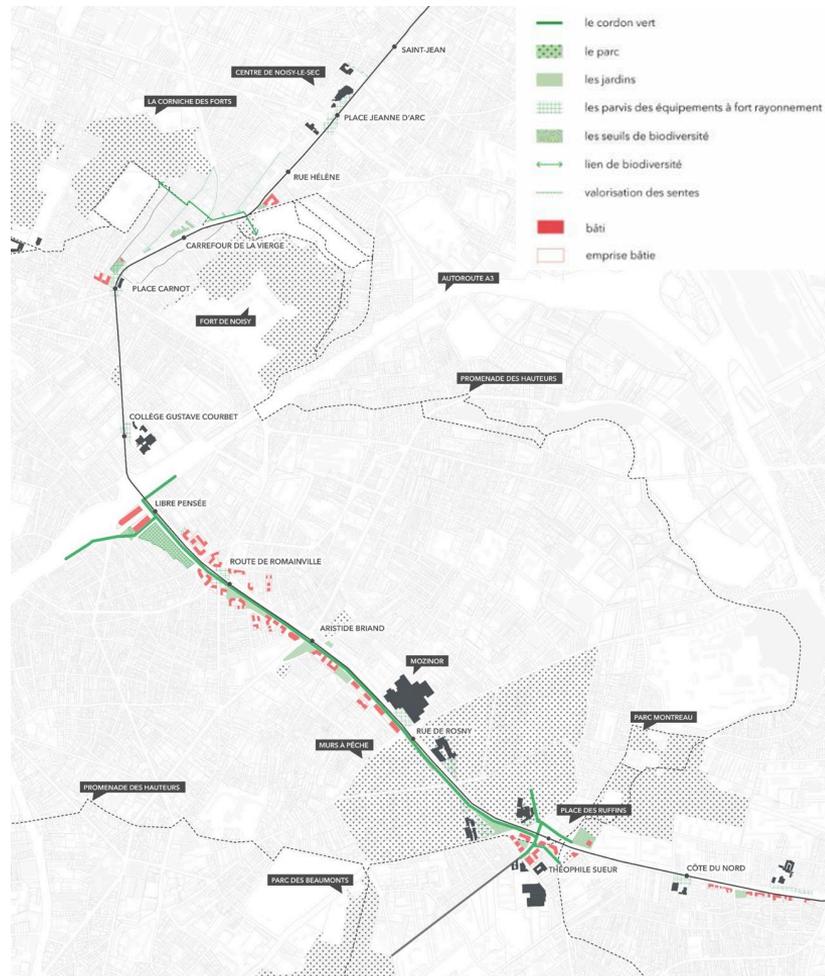


# Planter d'abord , bâtir parfois

## LES CHIFFRES CLEFS

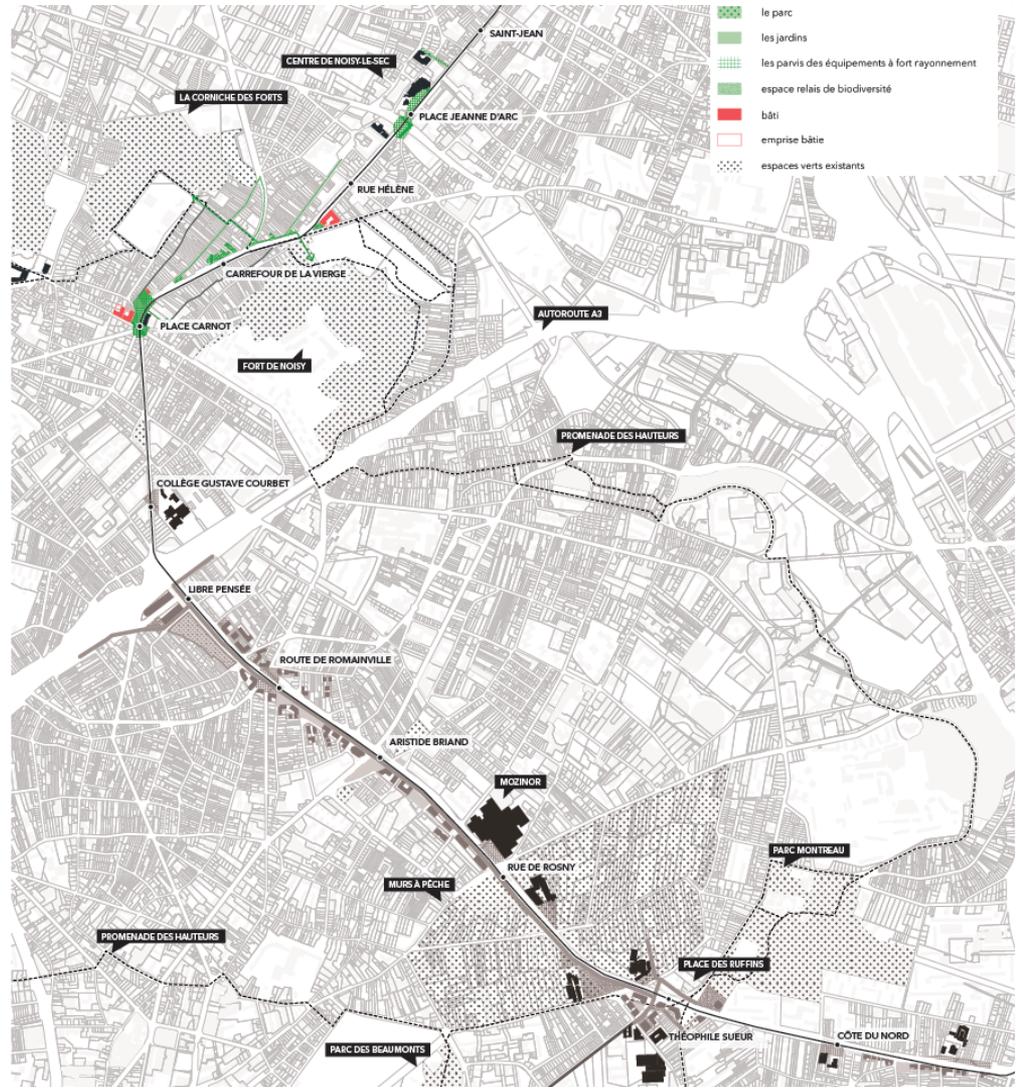
**8,4 ha d'espaces publics créés**  
**772 logements développés**  
**61% d'espaces publics / 39% d'espaces bâtis**

Périmètre élargi étudié 20,2 ha	Plan guide	Noisy-Le-Sec	Romainville	Montreuil
Périmètre bilan (opérationnel + complémentaire)	14 ha	0,8 ha	4,1 ha	9,1 ha
Surface de plancher de logements	52 560 m <sup>2</sup>		14 857 m <sup>2</sup>	37 703 m <sup>2</sup>
Nombre de logements	772		218	554
Surface de plancher de commerces	5 578 m <sup>2</sup>		1 896 m <sup>2</sup>	3 682 m <sup>2</sup>
Surface de plancher des activités	20 548 m <sup>2</sup>		8 325 m <sup>2</sup>	12 223 m <sup>2</sup>
Surface de plancher des équipements	12 127 m <sup>2</sup>	3 300 m <sup>2</sup>	3 855 m <sup>2</sup>	4 972 m <sup>2</sup>
Surface d'espace public	8,4 ha	0,6 ha	2,4 ha	5,5 ha
Surface des parcs/jardins créés	5,5 ha	0,3 ha	1,8 ha	3,5 ha



# Séquence Lanières

Rue Hélène/ Carrefour de la Vierge/ Place Carnot



# Séquence Lanières

Rue Hélène/ Carrefour de la Vierge/ Place Carnot

A Noisy-le Sec, le tramway présente l'occasion de **mieux donner accès aux espaces exceptionnels** du Fort de Noisy (Stade J. Huvier), et de renforcer l'accès à la Promenade des Hauteurs.

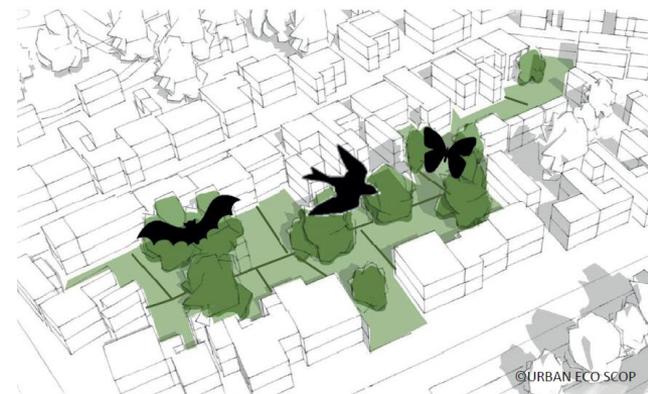
**Sur la parcelle en pointe de la rue Hélène, un équipement public s'installe** et dégage un parvis qui sert aussi d'accès au Stade Huvier. La station-service est remplacée par un équipement bien visible et bien desservi.

**En contrebas de la place Carnot, nous préconisons le dégagement d'un parvis planté** pour gérer les flux de la place amenée à devenir un véritable hub de transports, mais aussi pour marquer une entrée sur le Parc des Hauteurs. **Une petite construction est possible en fond de parvis**, idéalement dédiée à un équipement (crèche ou maison du Parc des Hauteurs) ou un commerce (café-restaurant) profitant d'un lieu propice à la pause.

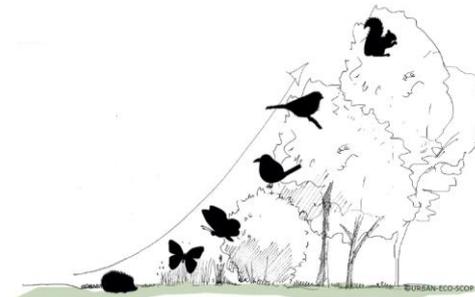
Les flux de déplacement vont s'intensifier autour de ce futur carrefour des échanges entre le tramway T1 et le métro 11. À ce titre notre proposition vise à libérer des espaces publics et identifie les interventions prioritaires à mener sur les bâtis dégradés

## Intégrer un végétal favorable à la biodiversité locale commune

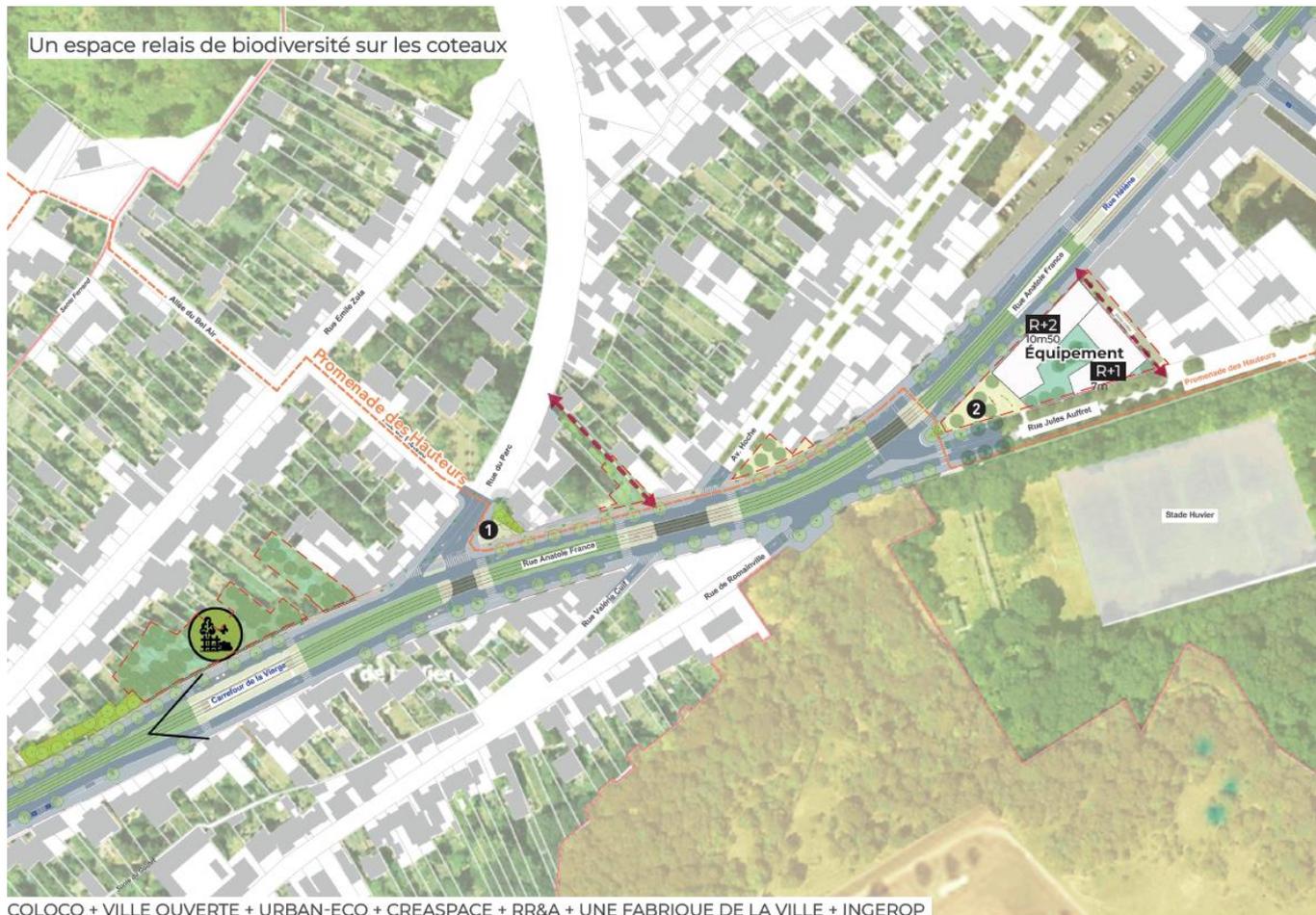
Sur ce secteur positionné entre deux grands noyaux de biodiversité : le Fort de Noisy-le-Sec et le Parc Communal de Romainville jusqu'à la Corniche des Forts, l'ambition est de faciliter la circulation aérienne de la petite faune urbaine et des espèces à plus grande aire de répartition, comme le Faucon pèlerin ou l'Épervier, ainsi que les Chiroptères. Il s'agit donc de proposer d'une part, des continuités végétales au coeur du tissu bâti (coeur d'îlot), une végétalisation des cheminements et un espace cohérent de square public végétalisé, composant un espace relais de biodiversité.



Le square de 2100 m<sup>2</sup>, propose une surface suffisante pour accueillir une végétation arborée et une lisière étagée, créant un lieu de refuge pour quelques **passereaux, papillons, le Hérisson** et l'**Écureuil**, venant trouver refuge et se nourrir. Il s'agira de composer une programmation mixte entre lieu de repos et détente et un micro-habitat simple d'arbustes et arbres de moyen et grand développement, ainsi qu'une lisière herbacée prairial.



# Séquence Lanières Rue Hélène/ Carrefour de la Vierge/ Place Carnot



Légende :

- Parcelle projet
- Parcelle existant
- Bâti
- Liaison douce à créer
- Promenade des Hauteurs
- ↙ Point de vue à préserver/valoriser
- 🌳 Réserve de biodiversité
- Espace public minéral
- Espace vert de proximité
- Cœur d'îlot privé, intégrant la gestion des eaux pluviales à la parcelle
- Foncier des délaissés



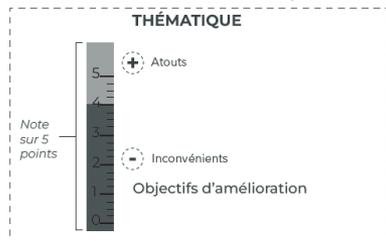
Exemples d'espace public minéral et paysager.



## Qualité environnementale et de confort d'usage

Analyse au regard du Référentiel pour un Aménagement Durable du territoire (RAD)

Notes attribuées au scénario selon les thématiques du RAD :



### SOLS



Peu d'imperméabilisation des sols sur les parcelles concernées. Possibilité de retrouver un sol fertile

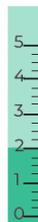
Prévoir des études de pollution sur le projet d'équipement sur station de lavage

#### Objectifs d'amélioration

Des espaces minéraux à minimiser au maximum selon les usages et privilégiant des matériaux poreux



### ENERGIE



#### Objectifs

Se connecter à un réseau de chaleur

Prévoir une conception bioclimatique du projet d'équipement public pour réduire les besoins énergétiques.



### MOBILITÉ



Transport en commun structurant à immédiate proximité (T1)  
Piste cyclable

Très peu de stationnement pour les vélos

#### Objectifs d'amélioration

Mieux intégrer les mobilités douces



### EAU



Pas d'imperméabilisation des parcelles des délaissés  
Gestion des eaux pluviales à la parcelle sur les parcelles concernées

Évacuation des eaux pluviales au réseau  
Voirie + Tramway

#### Objectifs d'amélioration

Scénographier le chemin de l'eau dans la pente au niveau du parvis de l'école  
Viser le 0 rejet des eaux pluviales au réseau urbain grâce à la maximisation des surfaces perméables, pouvant bénéficier à la végétation et créer des zones humides temporaires



### BIODIVERSITÉ



Proximité de la Promenade des Hauteurs  
Création de petits espaces verts sur les parcelles des délaissés et cœurs d'îlots  
Une zone dédiée à la biodiversité au niveau d'un des délaissés urbains permettant de réaliser un réservoir de biodiversité en « pas japonais » (2150m2).  
La réutilisation des délaissés en aménagement paysager et écologique.

Traversée de l'axe tramway et voirie compliquée pour les espèces

#### Objectifs d'amélioration

Opportunité de création d'une haie étagée dans le square  
L'îlot urbanisé par un projet d'équipement public peut être valorisé en aménagement dédié à la biodiversité et donc constituer un point positif si et seulement si un espace extérieur végétalisé (cours Oasis pour les écoles ou pleine terre pour autre équipement) est mis en place.



### MATÉRIAUX



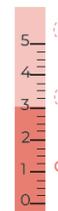
#### Objectifs

Travailler avec des matériaux dé-carbonés  
Utiliser des matériaux perméables non issus du pétrole dans les espaces publics

Réemploi de matériaux dans les espaces publics.



### SANTÉ



Équipement scolaire qui protège du bruit par sa typologie de cour connectée au fort de Noisy

Axe voirie + tramway qui continuera à générer de la pollution sonore pour les riverains

#### Objectifs d'amélioration

Limiter les dispersions de particules par les feuillages denses  
Prévoir une dispersion des particules pour les feuillages denses pour réduire les concentrations de polluants dans le milieu urbain.



### VIVRE ENSEMBLE



#### Objectifs

Retrouver des lieux communs

Prévoir des occupations temporaires sur le temps de mise en œuvre du projet pour animer le quartier et préfigurer les usages.



### AMBIANCE ET CONFORT



Un chapelet de petits espaces verts plantés proposant des usages le long du tramway qui se connectent à la Promenade des Hauteurs  
Un nouvel équipement public avec un parvis ouvert sur la ville  
Création d'un îlot de fraîcheur

Traversée d'une voirie structurante

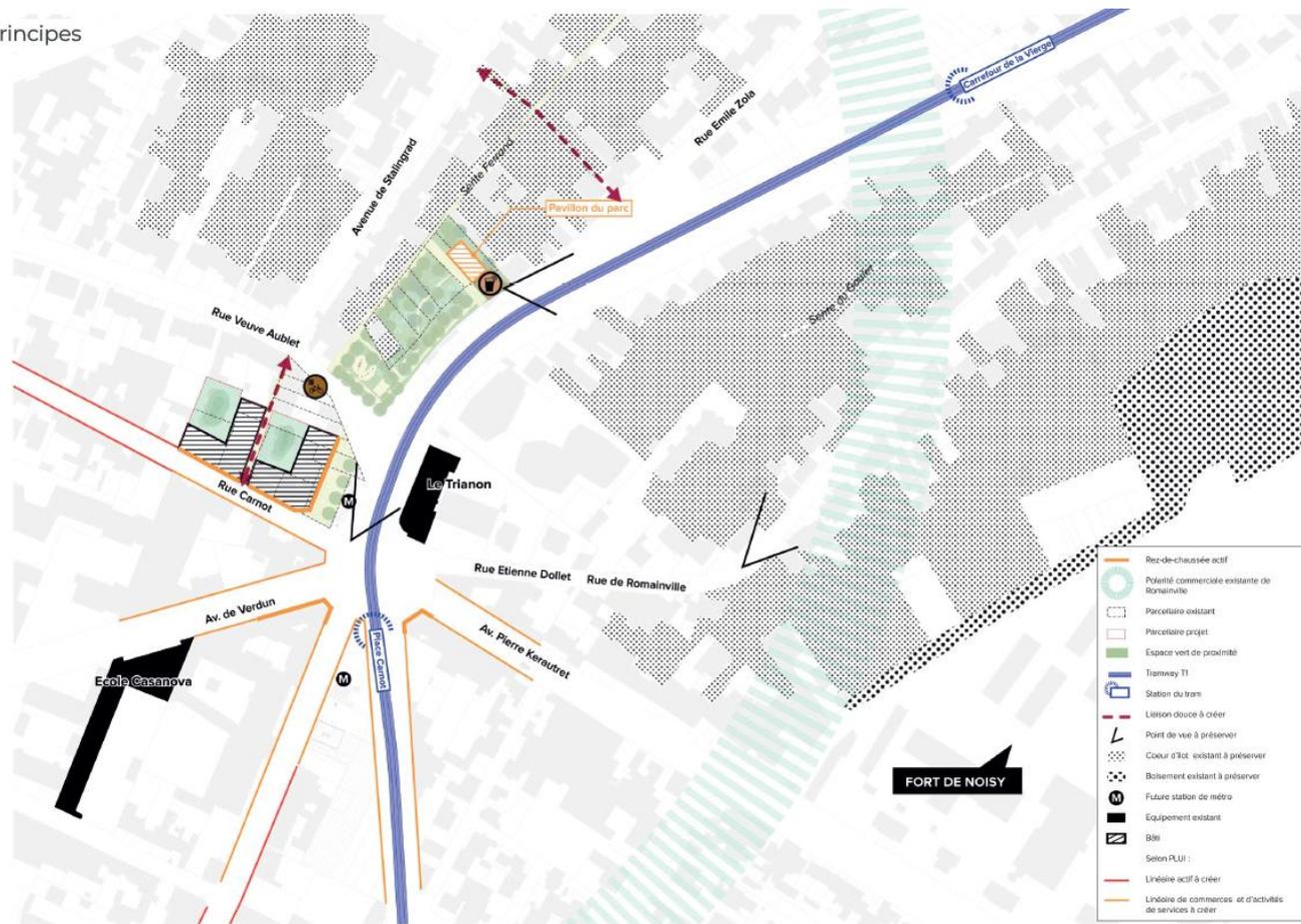
#### Objectifs d'amélioration

Disposer de lieux de repos frais  
Pour une meilleure intégration paysagère et de continuité écologique, la rue Jules Auffret pourrait être apaisée avec une voie douce pour limiter le bruit.



# Séquence Lanières

## Principes



## Surface et typologie des espaces publics :



## Surfaces sur le secteur : Place Carnot

Périmètre opérationnel	8 059 m <sup>2</sup>
dont surface des délaissés du département	4 254 m <sup>2</sup>
Surface de plancher des logements	0 m <sup>2</sup>
Nombre de logements	0
Surface de plancher des commerces	0 m <sup>2</sup>
Surface de plancher des activités	0 m <sup>2</sup>
Surface de plancher des équipements	3 300 m <sup>2</sup>

Équipement :	Équipement et pavillon du parc
Surface d'espace public	6034 m <sup>2</sup>
Proportion d'espace public	75 %
Surface de parc/jardin crée	2 440 m <sup>2</sup>

Périmètre complémentaire	2 898 m <sup>2</sup>
dont surface des délaissés du département	0 m <sup>2</sup>
Surface de plancher des logements	2 617 m <sup>2</sup>
Nombre de logements	38
Surface de plancher des commerces	952 m <sup>2</sup>
Surface de plancher des activités	0 m <sup>2</sup>
Surface de plancher des équipements	0 m <sup>2</sup>

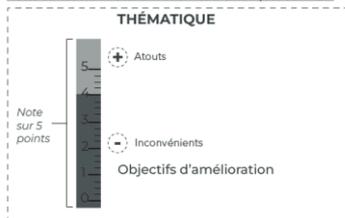
Équipement :	/
Surface d'espace public	668 m <sup>2</sup>
Proportion d'espace public	23 %
Surface de parc/jardin crée	0 m <sup>2</sup>

## Qualité environnementale et de confort d'usage

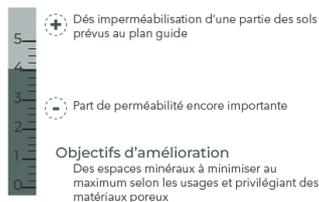
Analyse au regard du Référentiel pour un Aménagement Durable du territoire (RAD)

Le jardin de la place Carnot

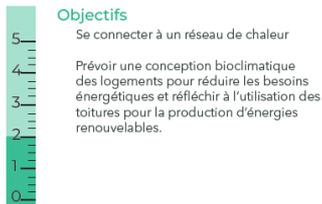
Notes attribuées au scénario selon les thématiques du RAD :



### SOLS



### ENERGIE



### MOBILITÉ



### EAU



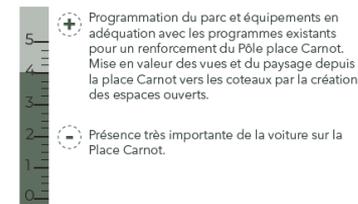
### MATÉRIAUX



### BIODIVERSITÉ



### AMBIANCE ET CONFORT



### SANTÉ



### VIVRE ENSEMBLE



